

peuple, et c'est aujourd'hui la loi. Critiquez le programme tant que vous voudrez, mais, s'il vous plaît, ne poussez pas les choses au point de mettre des obstacles à la création d'une marine, et ne l'entraînez pas dans le tourbillon de la politique. Toute autre considération mise à part, la marine devrait être au-dessus de la politique des partis et en être complètement détachée. La marine canadienne est une branche du service de l'empire, et, comme telle, le devoir de tous les Canadiens et de tout le Canada est d'aider de toutes leurs forces à ce qu'elle donne un service effectif.

Il termine par ces mots :

Je répète de nouveau que c'est le devoir de chacun de nous d'aider à faire de cette division de la flotte, peu importe qu'elle soit nombreuse ou restreinte, une force qui donne tout l'effet possible, de manière qu'elle soit toujours prête à prendre sa place dans la défense de l'empire avec le reste des forces navales.

Voilà quelle était en 1910 l'opinion du commandant Roper. Sans appuyer autrement de ce que j'ai dit de la nature suspecte de l'article lu à la Chambre et daté le 20 septembre 1911, je ferai observer que le ministre de la Marine et des Pêcheries, dans le discours dont je viens de vous lire des extraits, est contredit par les fonctionnaires de son propre département, et ils sont, lui et ses collègues, condamnés pour les manœuvres dont ils ont usé relativement à la politique navale canadienne.

M. LEMIEUX: Mon honorable ami me permettra-t-il d'ajouter qu'après le 21 septembre 1911, j'ai eu l'occasion de rencontrer M. l'amiral Kingsmill, qui avait la charge du service naval canadien, et il m'a exprimé son plus profond regret de ce que la politique navale Laurier n'eût pas été mise à effet.

M. MURPHY: En disant que les équipages constituent la première nécessité d'une marine, M. le commandant Roper avait pour le soutenir, non seulement l'opinion de lord Charles Beresford, mais aussi celle de M. Winston Churchill, aujourd'hui ministre de la marine de la Grande-Bretagne. Dans une lettre adressée à ses commettants, ce dernier dit:

Car de pareilles erreurs, toutes plus stupides et fatales les unes que les autres, exigent d'être dénoncées. La première est de vouloir mesurer la force de la marine de guerre britannique ou de toute autre marine d'après les seuls dreadnoughts. Il faut nécessairement à une marine des hommes, des canons et des vaisseaux; on ne peut se passer de rien de tout cela. Mais les hommes sont encore l'élément principal. Ne pas les comprendre dans un calcul relatif aux forces navales, c'est faire une chose vaine. C'est aux officiers et aux matelots de la marine de guerre britannique, c'est à leur bravoure et à leurs connaissances nautiques que doit être en premier lieu confiée la sécurité de cet empire.

M. MURPHY.

Le ministre de la Marine et des Pêcheries a aussi déclaré à la Chambre que le recrutement n'était pas populaire et que, si même nous avions les vaisseaux, nous ne pourrions nous procurer les équipages voulus. Une fois de plus, permettez-moi de recourir aux archives de l'administration afin de faire voir à la Chambre et au pays combien peu le ministre de la Marine et des Pêcheries est au fait des documents que contiennent les dossiers de son propre ministère. Dans le rapport du département du service naval pour l'exercice écoulé le 31 mars 1911, alors, que l'ancien ministère avait encore la charge de ce service, il verra à la page 8 que M. l'amiral Kingsmill, après avoir parlé de l'achat du "Niobé" et du "Rainbow", s'exprime comme il suit:

A l'arrivée des navires à Halifax et à Esquimalt respectivement, le recrutement a commencé. En vertu d'arrangements pris avec le ministère des Postes, des receveurs ont été nommés recruteurs dans soixante et quinze villes et villages du Canada; par tout le pays, des affiches ont été placardées et une brochure sur le recrutement a été largement distribuée. Le recrutement en conséquence, a été satisfaisant, et le "Niobé" a son équipage presque au complet, tandis qu'il y a encore quelques vides sur le "Rainbow". Lorsque les avantages du service seront mieux connus, on espère que le recrutement se fera sans difficulté.

C'est là un des côtés du tableau. Examinons l'autre côté, alors que l'avènement au pouvoir de nos adversaires avait déjà gâté ce service. Si vous consultez le rapport du même département pour l'année 1912, vous y trouverez, aux pages 8 et 18, la même déclaration répétée dans les termes qui suivent:

Vu l'incertitude de la politique navale à venir et le manque de commodités, il n'a été fait aucun effort spécial en vue de recrues à obtenir pour la marine.

Sous le régime libéral, le recrutement avait marché d'une manière satisfaisante; mais, sous le régime de nos amis de la droite, à cause de l'incertitude de leur politique navale, il n'est fait aucun effort pour obtenir des recrues, et les choses naturellement sont peu satisfaisantes. Ensuite, monsieur l'Orateur, considérez la chose au point de vue des désertions. Pas une seule désertion n'est mentionnée dans le rapport de 1911, tandis que, dans le rapport de 1912, après que le service eut cessé de donner confiance, par suite de l'arrivée au pouvoir de nos adversaires, il s'est produit cent quarante-neuf désertions. Avec tout le respect que je lui dois, me sera-t-il permis de dire au ministre de la Marine et des Pêcheries qu'avant d'entreprendre d'éclairer la Chambre sur quelque branche du service naval, il ferait bien de prendre connaissance des dossiers de son ministère, de se les rendre